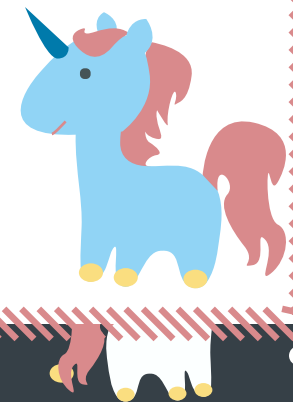


Crèche parentale



la Balancelle

**Accueil des enfants
de 2 mois et demi à 6 ans**



Multi Accueil

20 enfants sont accueillis
en accueil régulier
ou occasionnel

Accueil de 7h30 à 18h30
(possibilité de demi-journée
avec ou sans repas).

Des espaces d'accueil
appropriés
pour les bébés et pour les
grands.

Un accueil respectueux du
rythme de chacun,
favorisant l'autonomie du
tout petit :

par la motricité libre,
l'aménagement de l'espace,

Pour les plus grands :
des activités d'éveil, sorties,
adaptations à l'école.

Crèche Familiale

8 enfants sont accueillis en
accueil régulier

Les enfants sont
accueillis au domicile
d'une assistante
maternelle agréée.

2 assistantes maternelles
travaillent pour la Balancelle.
Priorité aux horaires d'accueil
atypiques

(entre 6h et 21h) et aux bébés.
Accueil individualisé chez
l'assistante maternelle,
proposition d'activités d'éveil.

Les enfants ont des temps
collectifs
tous les mercredis dans l'une
des structures collectives.

Jardin d'Enfants Educatif

15 enfants sont accueillis en
accueil régulier

Destiné aux enfants de 2 à
6 ans

Accueil de 7h30 à 18h30
(possibilité de demi-journée
avec ou sans repas).

Des activités sont proposées

- Activités d'éveil,
- Liens plus privilégiés avec
la résidence autonomie,
- Liens avec les écoles,
- Sorties (médiathèque,
ludothèque et sorties
occasionnelles.

Ce sont des lieux d'éveil, de socialisation et de découvertes. Pour les parents, c'est un moyen de concilier vie familiale, vie professionnelle et sociale.

Le mot des parents du bureau

La Balancelle est une association à gestion parentale, son fonctionnement est assuré grâce à un Conseil d'Administration et un bureau de parents bénévoles qui décident des orientations courantes, gèrent le personnel, le budget. Les parents sont l'employeur.

Afin d'accueillir nos enfants avec un nombre suffisant d'adultes, la présence des parents (avec les professionnelles) 1½ journée toutes les 3 semaines auprès des enfants est obligatoire au Multi-Accueil ou au Jardin d'Enfants Éducatif. C'est ce qu'on appelle une permanence.

En permanence, on ne garde pas son enfant au sein de la crèche, on s'occupe de tous les enfants...

Les courses sont également assurées par les parents dont l'enfant est gardé au moins 2 jours ½ par semaine.

L'association offre aussi de multiples possibilités de participer à la vie de la Balancelle pour le bonheur des petits et des grands : Accompagnements aux spectacles, sorties (pompiers, boulangerie...), commissions (bricolage, spectacle...), réunions à thème, café des parents (diversifications alimentaires, les morsures, la pudeur, le sommeil, la fratrie, les jeux...). Sans la participation des parents, la Balancelle ne peut exister, se développer.

On travaille ensemble, chacun avec notre disponibilité, notre savoir-faire et notre talent.

Pratique



Place des Remparts
Immeuble le Gratiem
38430 MOIRANS

<https://sites.google.com/site/crechebalancelle>

E-Mail : labalancelle@orange.fr

